

## Les agricultures franciliennes : une diversité de situations et de dynamiques

**En dépit de la tendance générale à la concentration des exploitations et à la simplification des systèmes de culture, l'agriculture francilienne conserve une grande diversité. L'analyse multicritère identifie trois groupes à dominante de grandes cultures, deux groupes à base de cultures spéciales, un groupe orienté vers une agriculture de services et un dernier, d'exploitations en forte restructuration.**

La présente typologie a été établie à partir de quelques critères simples (surfaces et actifs agricoles, systèmes de production, résultats économiques...). Elle présente selon 7 groupes de communes, les caractéristiques et les mutations territoriales de l'agriculture francilienne.

**Grandes exploitations sociétaires à productivité élevée ( groupe I)**  
 Dans ce groupe de communes, les exploitations sont de grande taille (150 hectares en moyenne) et ont souvent adopté des formes sociétaires. Ceci n'altère pas leur caractère familial bien que 43 % du travail soit réalisé par des salariés. Elles occupent en moyenne 2,2 actifs et obtiennent le meilleur résultat économique (MBS). Les trois quarts de ces exploitations pratiquent les grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, bet-

teraves sucrières), souvent associées à des légumes de plein champ. Il s'agit surtout d'exploitations professionnelles (85 %). Les exploitants sont plutôt jeunes et les chances de reprise élevées. D'ailleurs depuis 1988, la baisse du nombre des exploitations a été faible (-15 %). Cette agriculture «d'entreprise» se trouve dans le Vexin, la Vieille France, le centre de la Seine-et-Marne (Brie Française, Brie centrale...). Elle n'est pas à l'abri de la pression de grandes infrastructures.

**Exploitations céréalières avec forte probabilité de reprise (groupe II)**  
 Les exploitations de ce groupe ont de l'ordre de 100 hectares et sont tournées vers les grandes cultures. C'est une agriculture familiale classique, faiblement diversifiée, comptant 1,5 actif par unité et peu de salariés.

**Le poids des groupes de communes**

| Groupes                                             | Exploitations | % SAU      | % UTA      | % MBS      |
|-----------------------------------------------------|---------------|------------|------------|------------|
| <b>I</b> Grandes exploitations sociétaires          | 1 191         | 29,4       | 21,3       | 29,3       |
| <b>II</b> Exploitations céréalières avec reprise    | 1 704         | 28,8       | 20,6       | 25,3       |
| <b>III</b> Exploitation céréalières avec chefs âgés | 1 889         | 25,3       | 21,3       | 22,1       |
| <b>IV</b> Exploitations spécialisées menacées       | 394           | 0,8        | 7,2        | 2,9        |
| <b>V</b> Initiatives d'intensification              | 530           | 6,4        | 18,6       | 11,4       |
| <b>VI</b> Diversification vers les services         | 299           | 3,2        | 5,4        | 2,9        |
| <b>VII</b> Exploitations en forte restructuration   | 425           | 6,1        | 5,6        | 6,0        |
| <b>Total*</b>                                       | <b>6 432</b>  | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |

\* les communes les plus urbaines ont été exclues

Source : SEGESA, recensement agricole 2000

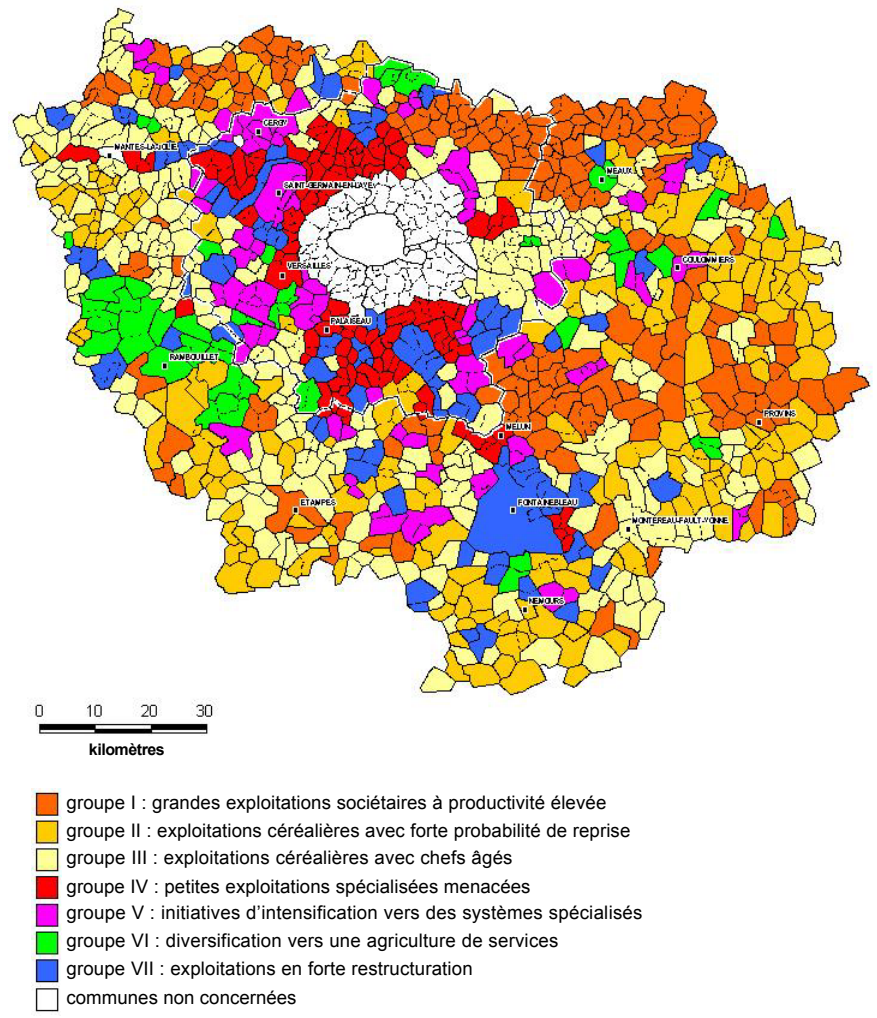
Elle obtient des résultats économiques assez élevés, voisins de ceux du groupe I. La présence d'actifs jeunes permet de prévoir des successions dans le cadre familial. De 1988 à 2000, le taux d'installation a d'ailleurs été l'un des meilleurs de la région. Les localisations sont très proches de celles du groupe I, surtout dans la périphérie est et sud de la Région (Gâtinais, Bassée, Brie Est, ...), suggérant qu'une moindre pression urbaine favorise les bonnes perspectives de ce groupe.

### Exploitations céréalières avec chefs âgés (groupe III)

Ce groupe est proche du n° II par les productions pratiquées (plus de 80 % de grandes cultures) et la faible place du salariat (20 %). Il présente cependant une superficie (78 hectares) et une main d'œuvre (1,3 actif) plus faibles. Mais il s'en distingue surtout par une forte proportion d'exploitations non professionnelles (une sur trois) et par un âge plus élevé des exploitants (45 % ont plus de 55 ans, c'est à dire le double du taux du groupe II). Il en résulte un manque de repreneurs, du moins dans le cadre familial, ce qui ne signifie pas un abandon des terres. Celles-ci pourront être reprises par des agriculteurs extérieurs à la famille. Cette situation démographique constitue toutefois une réelle fragilité, en effet les installations de la période récente sont ici à leur plus faible niveau. Les causes de cette fragilisation peuvent être agricoles (élevage) ou non-agricoles (pression urbaine). Ce groupe est important par le nombre de communes. Celles-ci se localisent surtout à la périphérie sud et ouest de la région.

## Une géographie des types d'agriculture marquée par l'aire urbaine

### Localisation des sept groupes de communes



Source : les critères sont issus des recensements agricoles 1988 et 2000. Traitements statistiques et graphiques réalisés par la SEGESA

### Petites exploitations spécialisées menacées (groupe IV)

Dans ce groupe les exploitations sont de petite taille (12 hectares), avec une forte place de l'horticulture (marâchage, fleurs, vergers) sous serres et en plein air. Leur taille économique demeure faible, bien que la main d'œuvre utilisée (2,2 actifs) soit au-dessus de la moyenne grâce à un appel important au salariat. Les résultats économiques sont médiocres, mais la pratique très répandue de la vente directe (plus d'une exploitation sur deux) vient abonder les recettes. Les

critères démographiques expriment aussi les difficultés du contexte : fort vieillissement des chefs, déficit de jeunes et risques importants de non-reprise des exploitations. Depuis 1988, le nombre des exploitations a été divisé par 2 mais les tailles moyennes, en surface et en main d'œuvre, sont restées stables. La localisation de ce type, en périphérie immédiate de l'agglomération centrale avec des appendices dans les vallées où se concentre l'urbanisation, laisse supposer que ces exploitations sont soumises à une forte pression urbaine.

## Initiatives d'intensification vers des systèmes spécialisés (groupe V)

Ces communes associent aux céréales des cultures à forte valeur ajoutée (légumes frais, fleurs, pépinières). La taille moyenne des exploitations est de 76 hectares, mais celles-ci ont une main d'œuvre (4,3 actifs) et une valeur de production à l'hectare élevées. Certains exploitants ont pris des initiatives d'intensification en dévelop-

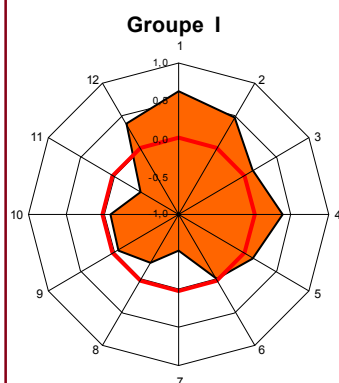
pant un atelier spécifique ou en investissant dans une production à haute valeur ajoutée. La vente directe y est fréquente (32 %). Cette évolution est récente car ces exploitations se sont fortement agrandies depuis 1988. Les salariés apportent les deux tiers de l'emploi. Le résultat économique par actif reste cependant modeste. Les communes de ce groupe (environ 50) sont très dispersées.

## Diversification vers une agriculture de services (groupe VI)

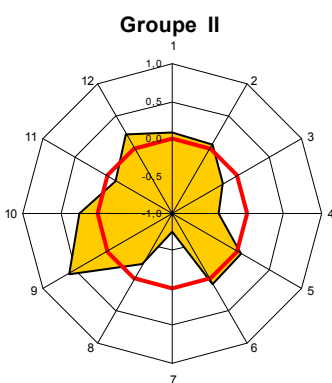
Dans ce groupe les grandes cultures (63 % de la surface) sont présentes, mais les cultures spéciales occupent aussi une place significative (14 % de la production). La diversification de l'activité s'affirme : 74 % des exploitations pratiquent des activités connexe, vente directe et tourisme. Ce dernier secteur intéresse 28 % des

### Des profils de groupe très différenciés

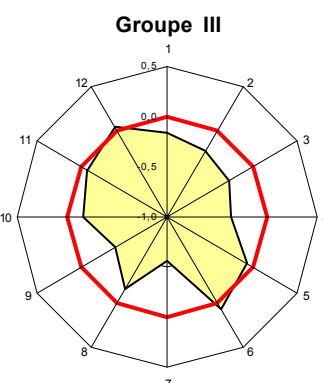
#### Profil des groupes de communes pour les principales variables



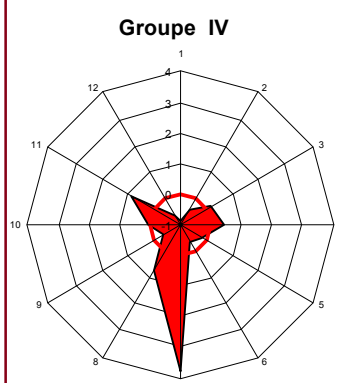
Variables structurelles et performances économiques au-dessus de la moyenne



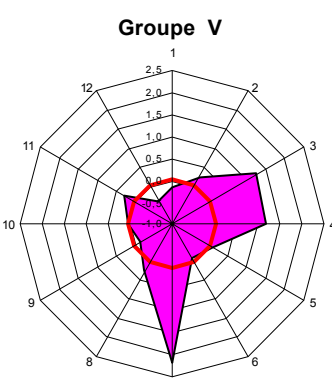
Jeunesse et dynamique des exploitants



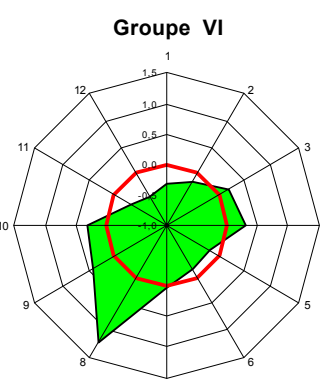
La plupart des variables sont sous la moyenne



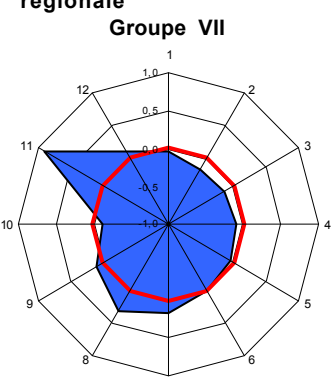
Cultures spéciales et petites surfaces, forte baisse du nombre d'exploitations



Forte main-d'œuvre, salariat et cultures spéciales



Diversification, forte main-d'œuvre, dont salariés



Forte disparition d'exploitations, diversification et autres variables proches de la moyenne

Ces graphiques visualisent, pour 12 variables essentielles, l'écart de la valeur moyenne des communes d'un groupe à la moyenne régionale (représentée par le cercle rouge). Par exemple, dans le groupe I, la superficie moyenne des exploitations (variable 1) est 1,5 fois supérieure à la moyenne de tous les groupes. Les échelles des axes varient d'un graphique à l'autre pour en faciliter la lecture.

**Cercle rouge = moyenne régionale**

#### Liste des variables

- 1 : superficie moyenne des exploitations
- 2 : part des exploitations sociétaires dans la MBS
- 3 : actif par exploitation (en UTA)
- 4 : place des salariés (en % des UTA)
- 5 : taux d'exploitations professionnelles (%)
- 6 : grandes cultures (en % de la SAU)

- 7 : cultures spéciales (en % de la MBS)
- 8 : taux d'exploitations diversifiées (en %)
- 9 : indice de jeunesse des actifs familiaux
- 10 : agriculteurs installés entre 1988 et 2000
- 11 : disparitions d'exploitations entre 1988 et 2000
- 12 : performance économique (MBS/UTA)

MBS : marge brute standard  
 UTA : unité de travail annuel  
 SAU : superficie agricole utilisée  
 Exploitation professionnelle : emploi au minimum 0,75 UTA et dégage une MBS de 8 UDE ou 12 hectares équivalent-blé.

Source : les critères sont issus des recensements agricoles 1988 et 2000. Traitements statistiques réalisés par SEGESA



exploitations. Deux exploitations sur cinq sont «non-professionnelles». De nombreux indicateurs y sont pourtant favorables : l'âge des exploitants, la dynamique de reprise et le faible risque d'abandon de terres. Peu nombreuses, ces communes sont dispersées sur le territoire régional. Plusieurs localisations confirment leurs liens avec la forêt et les prairies qui sont des paysages attractifs pour les activités de loisirs (Rambouillet...). Cette orientation est bien en phase avec la demande urbaine.

## Méthodologie

La typologie des agricultures a été réalisée au niveau des communes, après regroupement de celles dont les données sont couvertes par le secret statistique. La partie centrale de l'agglomération parisienne n'a pas été prise en compte. Elle porte en tout sur 671 unités. 20 critères ont été sélectionnés à partir des recensements agricoles de 1988 et 2000, couvrant les caractéristiques de taille, de nature de la production, de démographie agricole, de diversification, d'évolution et de résultats économiques. Les distributions des variables ont été standardisées par l'analyse factorielle, la classification a été réalisée par la méthode des «nuées dynamiques» à partir des coordonnées sur les 6 premiers axes qui totalisent 70 % de la variance. Le choix du nombre de groupes (7) a été fait à partir de plusieurs itérations, avec l'aide des services départementaux de l'agriculture. La dénomination des groupes exprime leur singularité mais ne rend pas compte de toutes leurs caractéristiques. ■



## Exploitations en forte restructuration (groupe VII)

Ce groupe se caractérise par une forte augmentation de la taille des exploitations entre 1988 et 2000. Leur nombre a en effet chuté de moitié, provoquant une multiplication par 2,5 de la taille des unités restantes. Ceci résulte de la disparition des plus petites exploitations, mais aussi de la croissance d'autres unités par absorption des terres libérées. Les grandes cultures (78 % de la SAU) y sont associées à des cultures spéciales et laissent une place à la diversification, surtout à la vente directe. C'est un groupe de communes dispersées lié à des contextes locaux spécifiques.

## Quatre facteurs explicatifs de la dynamique territoriale

Tout d'abord, la **pression urbaine**, qui est la force dominante, a conduit de 1979 à 2000 à un prélèvement de 30 000 hectares de terres agricoles pour l'urbanisation et les infrastructures, soit 4,5% de la surface agricole initiale (recensements agricoles, SCEES, et Mode d'occupation du sol de l'IAURIF, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France). Ce prélèvement a surtout touché la ceinture verte, même s'il s'étend de plus en plus en grande

couronne. Ensuite, les **documents d'urbanisme** qui visent à réguler l'usage des sols : ainsi les POS (plan d'occupation des sols), PLU (plan local d'urbanisme) et surtout les schémas directeurs successifs de la région Ile-de-France (SDRIF) ont organisé spatialement ces prélèvements. En outre, le **politique agricole commune (PAC)**, grâce aux aides versées, a stimulé le développement des grandes cultures qui se trouvent de ce fait dans une situation dominante. Enfin, les **facteurs internes à l'agriculture**, comme l'absence de repreneurs pour certaines exploitations, poussent celles qui restent à s'agrandir. Par ailleurs, des agriculteurs valorisent les atouts liés à la situation périurbaine par la vente directe, l'agrotourisme, les prestations de services, etc...

Au total, l'agriculture francilienne demeure un secteur économique viable, avec des exploitations compétitives qui contribuent au maintien d'un emploi dispersé et qui gèrent la moitié du territoire régional. Il faut souligner néanmoins les difficultés des exploitations spécialisées en maraîchage, horticulture et arboriculture et la forte dépendance à la PAC de celles de grandes cultures. ■

## Pour en savoir plus

- Dynamique territoriale de l'agriculture et de l'espace rural en Ile-de-France. Etude SEGESA, DRE-DRIAF Ile-de-France, 2005.
- Atlas rural et agricole de l'Ile-de-France, DRIAF-IAURIF, 2004.
- Recensement agricole 2000. Agreste Ile-de-France n°57, 59/60, mars et décembre 2002.

*Le contenu de ce 4-pages est extrait de l'étude Dynamique territoriale de l'agriculture et de l'espace rural en Ile-de-France, réalisée par la SEGESA. Celle-ci a été financée par la direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France, dans le cadre des travaux préparatoires à la révision du SDRIF. Elle a été co-pilotée par le service statistique de la DRIAF. Ces données ont aussi fait l'objet d'une présentation dans l'Atlas rural et agricole de l'Ile-de-France, produit par l'IAURIF et la DRIAF.*

Agreste Ile-de-France - Novembre 2005

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt  
SERVICE DE STATISTIQUE AGRICOLE  
18, avenue Carnot  
94234 Cachan cedex  
Tél. : 01 41 24 17 46 - Fax : 01 41 24 17 45

Directeur de publication : Catherine Geslain-Lanéelle  
Rédacteur en chef : Jean-Marie Stephan  
Rédacteurs : JC Bontron et JM Stephan  
Composition : SRSIA Ile-de-France  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 0246 - 1803 ISBN : 2-11-091298-7